



Québec, 25 juillet 2014

Monsieur Denis Bergeron
Président

Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent

Monsieur Bergeron,

En tant que président de *l'Association québécoise des fournisseurs de services pétroliers et gaziers*, il me fait plaisir de vous écrire aujourd'hui afin de vous faire part d'une nouvelle technologie directement applicable au développement des hydrocarbures. Vous trouverez tous les détails dans le document qui accompagne cette lettre.

Cette nouvelle technologie, dévoilée le 18 juillet dernier, permet de faire un pas de plus dans la sécurisation des opérations de forage en ce qui a trait à l'intégrité des nappes phréatiques et des sources d'eau. En tant qu'industrie consciencieuse et responsable, nous intégrerons ce nouveau procédé à notre savoir-faire afin, encore et toujours, d'appliquer les meilleures pratiques disponibles à nos opérations.

Une telle avancée vient une fois de plus améliorer la viabilité environnementale des projets gaziers dans les basses-terres du Saint-Laurent et pour l'ensemble du Québec. Elle confirme également ce que

nous vous avons présenté le 16 juin dernier, à savoir que notre industrie est résolument axée sur l'innovation et l'amélioration constante de ses procédés.

Notre objectif, tel que mentionné lors de notre présentation devant vous le mois dernier, est de privilégier la réalisation d'un projet-pilote de production gazier dans les basses-terres du Saint-Laurent. Ce projet-pilote est d'autant plus opportun que plusieurs municipalités de la région sont prêtes à l'accueillir et que l'acceptabilité sociale y est déjà acquise. Une avancée technologique comme celle dont nous vous entretenons ne peut que renforcer l'engouement pour un développement efficace, responsable et au bénéfice de tous.

Plus que jamais, il est temps d'aller de l'avant et de donner la chance à l'industrie de prouver qu'elle peut contribuer au développement économique du Québec, tout en respectant l'environnement et en collaborant pleinement avec les autorités réglementaires. Pour notre association, il est primordial de collaborer avec le gouvernement et de transmettre au BAPE les faits nouveaux, afin qu'il puisse avoir le portrait le plus complet possible des opportunités qui s'offrent au Québec en matière de développement gazier et pétrolier.

Nous vous demandons de bien vouloir tenir compte des éléments que nous vous présentons aujourd'hui lors de la rédaction de votre rapport final. Nous croyons sincèrement que la nouvelle technologie dont nous vous faisons part permettra de répondre adéquatement aux interrogations légitimes de certains citoyens et de certaines communautés locales. De plus, elle vient bonifier encore davantage une partie importante d'un projet-pilote, dont les questions d'harmonisation avec l'environnement et les communautés étaient déjà l'une des priorités.

Nous demeurons à votre entière disposition si vous avez des questions au sujet de cette technologie ou de tout autre aspect lié à la production d'hydrocarbures dans les basses-terres du Saint-Laurent et ailleurs au Québec.

Veuillez agréer, monsieur Bergeron, mes salutations les plus distinguées.

Mario Lévesque

Président de l'Association québécoise des fournisseurs de services pétroliers et gaziers